

# Section européenne anglais

**Fiche de candidature à adresser au lycée pour le lundi 13 mai 2024 accompagnée des bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre de 3<sup>ème</sup> ainsi que d'une lettre de motivation manuscrite en anglais de l'élève (1 page maximum), par courrier ou par mail au [ce.0670007u@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0670007u@ac-strasbourg.fr)**

## En quoi consiste la section européenne ?

Il s'agit d'une option permettant d'approfondir la langue anglaise dans une discipline non linguistique (DNL), en l'occurrence l'histoire-géographie afin d'obtenir un baccalauréat avec une mention européenne. Un complément hebdomadaire en anglais, lié au contenu disciplinaire, est également prévu.

Cette section vise à apprécier le niveau de maîtrise de la langue. L'évaluation est assurée par le professeur de la langue vivante et par le professeur de DNL.

## Quels atouts ?

- obtenir son baccalauréat avec une mention européenne.
- avoir la possibilité de passer la certification Cambridge
- s'entraîner davantage à la pratique de la langue anglaise.
- avoir la possibilité d'intégrer plus facilement un cursus sélectif international ou une grande école après le bac.
- un atout sur un CV

## Quel est l'intérêt de l'histoire-géographie en anglais ?

L'histoire-géographie est une matière enrichissante d'un point de vue culturel : son enseignement en anglais est une porte ouverte vers des thématiques parfois non-traitées ou simplement abordées dans les programmes classiques. L'enseignement de l'histoire-géographie en anglais est une chance de renforcer le vocabulaire et de développer sa prise de parole en travaillant l'oral.

## Quelles activités ?

Les thèmes abordés et activités proposées s'appuieront sur les enseignements dispensés. Les travaux de groupes seront une composante importante. Des activités annexes pourront être proposées : rencontres avec des intervenants étrangers, échanges...

## Quels profils d'élèves ?

Cette option s'adresse à tous les élèves curieux, motivés et souhaitant dès à présent étoffer leur CV et leur niveau de langue. Le nombre de places est limité à 25, pour favoriser la prise de parole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Jardillier, professeure d'histoire-géographie ou Mme Caspar, professeure d'anglais.

[Aurelie.Jardillier@ac-strasbourg.fr](mailto:Aurelie.Jardillier@ac-strasbourg.fr)

[Elodie.Kern1@ac-strasbourg.fr](mailto:Elodie.Kern1@ac-strasbourg.fr)

**Avis de la commission à compter du lundi 27 mai (par mail), sous réserve d'affectation au lycée A. Zeller par le recteur le 26 juin 2024.**